CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville et points int.....7:20 a m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int.....4:30 p m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int.....7:20 a m

ARRIVEE
Ozone Spécial.
Folsom, Mandeville, et Points int.....7:10 p m
St. Tammany Spécial
Covington, Mandeville et points int.....8:25 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Covington, Mandeville et points int.....7:10 p m

NO...SVILLE & MANDEVILLE

ARRIVES
Mail, tous les jours.... 7:15 a m
Express tous les jours.....5:00 p m
Limited tous les jours..... 9:15 " "
N. Y. fast mail tous les jours 11:15 a m
Mob. and coast tous les jours.....
Express, tous les jours, excepté dimanche. ..... 5:50 a m
Dimanche excursion..... 9:45 p m

DEPART.
Fast mail tous les jours..... 8:15 p m
Express tous les jours..... 7:00 a m
Limited tous les jours..... 9:25 a m
N. Y. fast mail tous les jours.....
Mob. and coast tous les jours. ex. dimanche..... 4:05 p m
Dimanche excursion..... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVES
No 1 Limited..... 3:45 a m
No 3 Pan American special. 8:10 p m
No 4 local..... 4:30 p m
No 7 points Est Louisiane. 8:30 a m
Excursion du dimanche..... 9:05 p m

DEPART.
No 1 Limited..... 6:30 a m
No 3 Pan American special. 9:10 a m
No 4 points Est Louisiane.. 4:30 p m
No 7 local..... 7:30 p m
Excursion du dimanche. No 10..... 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVER.
No 1 Chicago limited..... 8:15 p m
No 33 local mail..... 6 40 p m
No 5 Cincinnati and Louisville 8:15 p m
No 1 Mail..... 10 35 a m
St Louis and Chicago.. 10:35 a m
No 21 McComb Acod..... 9:30 a m

DEPART
No 2 Chicago limited..... 9:15 a m
No 34 local mail..... 6:30 a m
No 6 Cincinnati..... 7:15 a m
No 1 mail..... 7:10 p m
St Louis and Chicago.. 7:10 p m
No 22 McComb Acod..... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVES.
Memphis Express..... 8:15 a.m.
Vicksburg express..... 5:50 p.m.
Woodville, Bayou Sara Acc 9:40 a.m.

DEPART
Memphis Express..... 3:15 p.m.
Vicksburg express..... 7:00 a.m.
Woodville, Bayou Sara Acc. 4:00 p.m.

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVES.
Texas and Hot Springs Express..... 7:30 a m
Express..... 12:05 p m
Express..... 7:45 p m

DEPART
Express..... 8:30 a m
Express..... 3:15 p m
Texas and Hot Springs Express..... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY

ARRIVES
Houston..... 11:10 a m
Houston..... 5:10 p m
Sunset Coast Express..... 8:35 a m
Sunset Express..... 6:45 p m

DEPART.
Houston..... 3:00 p m
Houston..... 6:40 a m
Sunset Coast Express..... 9:00 p m
Sunset Express..... 11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRANDISLE R. R

ARRIVES
Dimanche seulement
Express..... 7:35 p m
Express tous les jours excepté dimanche et samedi..... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement..... 9:55 a m
Express tous les jours excepté dimanche..... 4:40 p m

DEPART:
Dimanche seulement..... 8:00 a m
Express tous les jours excepté dimanche et samedi..... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement..... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche..... 8:00 a m
Shell Beach..... 10:02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DEPART.
Tous les jours excepté dimanche. Pour Scilair et Shell Beach.. 4:10 p m
Dimanche seulement. Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Shell Beach..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVER.
Tous les jours excepté dimanche. Scilair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement. Shell Beach..... 7:00 a m

Si vous désirez les services d'un arpenteur, pourquoi ne pas vous procurer le meilleur!

GEO. ST-PAUL,
—ENCANTEUR—
Loteries, Propriétés Foncières, Effets Mobiliers, le Contenu des Résidences, etc.
PHONE MAIN 2967 - R
137 RUE CARONDELET.
Avril—1 an

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.
Steamship El Paso Pelton.....parti 11 aout.
BALTIMORE.
Steamship Pretoria, Corney.....parti 7 aout.
LIVERPOOL.
Steamship Mexican, Slater.....parti 19 juil.
Steamship Musician, Woodfenderpar 22 juin.
Steamship Dictator, Vincent.....parti 4 juil.
Steamship Wanderer, Hunter...parti 7 juil.
Steamship Orion, Llewellyn.....parti 14 juil.
Steamship Senator, Pyle.....partiil 1 juil.
Steamship Louisianian, Wood.. parti 25 juil.
Steamship Jamaican, Robb.....parti 28 juil.
Steamship Barbadian, Parker... parti 2 aout.
Steamship Logician, Owen .....parti 4 aout.
Steamship Manchuria, Stalwyr.parti 9 aout.
MANCHESTER.
Steamship Tioga, Harding.....parti 19 juil.
BREME
Navire Roland, Helmess..... parti 6 mai.
RIO DE JANEIRO.
Steamship Buffon, Edlin.....parti 5 aout
Steamship Virgil, Sardino..... parti 18 juil.
TRIESTE.
Steamship Frederick, ——.....parti 27 juil.
GENES.
Steamship Fert, Gianoni.....parti 1 aout.
MARSEILLES
Steamship Federico, Zer..... parti 1 aout.
ST LUCIA.
Steamship Virgil, Jardine .....parti 9 aout.

Liste des navires dans le port.

Nom	Destination	Nouvelles
	STEAMERS.	
Alexandrian	Liverpool	Stuyv dock
Anerim	Belize	1er dist 15
Chickahominy	Bocas del Toro	1er dist 14
Colonian	Londres et Anvers	1er dist 27
Haiti	Honduras	3me dist 30
Holsatia	Hamburg	3me dist 27
Indian	Breme et Havre	Stuyv dock
Juan Forgas	Barcelone	rue 5me
Louisiane	Havre	4me dist 45
Mount Vernon	Port Limon	1er dist 14
Nordfarer	Canada	Greina
Proteus	New York	2me dist 8
Pathfinder	Porto Rico	rue Orange
Pio IX	Barcelone	rue 5me
Sevilla	Hamburg	Grefna
Sicania	Gene	rue 7me
Tarr Head	Belfast	Stuyv dock
Whitehall	Sabl e	Point
Wayfarer	Liverpool	Stuyv dock
	NAVIRE.	
Columbus	Breme	Stuyv dock
	ARQUES.	
Olara	Portugal	rue Market
	GOELETTE.	
Harry K Fooks	Frontera	Rive Pete

BOIS DE CONSTRUCTION

Yard Seot Quotations.

	Clear A.	Clear B.	Clear
Piling, per foot.....		10@	15
Yellow pine rough, per 1,000 feet—			
Sills, joists and beams.....	$18 00	$13 00	$10 00
1 1½ and 1½ inch.....	25 00	15 00	12 00
Dressed flooring.....	25 00	18 00	13 00
6 and 7 dressed weather boards.....	17 50	14 50	12 00
T and G, ceiling.....	26 00	23 00	12 00
Rough side boards or sheathing.....			50
Dressed side boards or sheathing.....			9 50@14
Weather board stock Cypress—			
Piling, per lineal foot.....		10@	15
Rough boards, cache and prime	28 00@35		00
Merchantable.....	15 50@16		
Becky, 1 2, 3, and 4x6.....	10 00@11		00
Ties.....	14 00@.....		
Mahogany timber verbet.....	60 00@65		00
Cedar timber, per log.....	50 00@75		00
Walnut lumber—1 1-8 7 ex s pat rd 14 feet			
Oak lumber, per 1,000.....	50 00@60		00
Shingles—			
Red cypress sawed.....	$ 7 50@.....		
Red cypress ordinary.....	3 50@.....		
Red cypress guaranteed.....	3 75@.....		
Laths, per 1,000.....	3 75@.....		
Lime.....	75@.....		
Cement, imported.....	$ 2 50@2 75		
Rosendale.....	$ 3 00@3 50		
Brick Lake and L. S. 2.....	10 00@10 50		
Brick, per M.....	9 25@9 75		
Brick, ordinary.....	8 00@8 50		
Sand, per load.....	1 25@1 75		
Shells, shell.....	2 50@.....		
Plaster, calcined.....	2 00@.....		
Fire brick, American, per 1,000	$25 00@28 00		
Fire brick, English, per 1,000.	$27 00@34 50		
Fire clay, per barrel.....	1 50@.....		
Lake fire clay.....	1 25@.....		
Sewer pipe, per foot, according to size, 60-70 off.....	10@	15	

MARCHE AUX BESTIAUX

Bœufs du Texas et de l'Ouest—Bœufs-Choix, par livre, gross, 4½@4½; fair to good, par livre gross, 3½@4, common to medium par livre, gross, 2½@3½. Vaches et génisses—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3½; vieilles maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@11. Veaux, par tête—Choice, $9@11 90; fair to good, $8@9

Bœufs du Mississippi, de la Louisiane et Alabama—Bœuf—Choice, par livre, gross, 3½@4; fair to good, par livre, gross, 2½@3½; vieux, maigres, par livre, gross, 1½@2½. Vaches. Taureaux et Taureaux—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good, par livre, gross, 2½@2; vieux maigres par tête, $7@10. Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cerfs, par livre, gross, 2@2½. Yearlings—Choice, par livre, gross, 3@3½; fair to good, par tête, $8@11; common, par tête, $6@7. Veaux—Par tête, $6@8. Vaches—Laitières, $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair, $15@20. Force—Nourris au maïs, par livre, gross, 4½@4½; nourris au "mast", par livre, gross, 3@3½. Moutons—Good to choice, par livre, 3½@4; common to fair, par tête, $1 25@1 50

QUINCAILLERIE.

Axes—I Out Keen, par douzaine..	$7 00@.....	
Crescent, par douzaine.	6 25@.....	
Hunt's par douzaine...	7 00@.....	
Bellows—Scott's Standard, 28 42 pouces, chacun.....	4 00@14 00	
Chain traces, par paire.....	35@ 1 00	
Chain, ox ¼, 5/16, ⅜, ½, par livre.....	5@	8
Hoes—Baldwin set No 4 à 1, par douzaine.....	$ 5 00@ 5 00	
Planet, Jr, cultivators, No 4, chacun.....	6 00@.....	
Planet, Jr, cultivators, No 9, chacun.....	6 00@.....	
vator, No 5, chacun.....	6 50@.....	
Planet, Jr, horse hoe and cultivator, No 7, chacun.....	7 50@.....	
Planet Jr, horse hoe and cultivator, No 8, chacun.....	8 00@.....	
Planet, Jr, cultivator wheels, chacun.....	1 00@.....	
Monroe rotary harrows, No 1, chacun.....	17 00@.....	
Monroe rotary harrows, No 1½.	18 00@.....	
Monroe rotary harrows, No 2..	22 00@.....	
A. B. & Co. side harrows, chacun.....	2 50@.....	
Tallow ware, skillets and lids par 100 livres.....	3 00@.....	
Nails, par livre.....	3@	13
Nails, base par 100 livres..	2 25@.....	
Steel cut nails, base par barillet.	2 50@.....	
Steel wire nails, base par barillet.	2 50@.....	
A. B. & Co. Steel Plows—		
Pony and extra point, chacun.	2 00@.....	
A. O. and extra point, chacun.	3 00@.....	
B. O. and extra point, chacun	3 50@.....	
C. O. and extra point, chacun.	4 75@.....	
A. B. & Co. combined corn and cotton planter, chacun.....	10 00@.....	
Roller for same, chacun	1 50@.....	
Single Georgia stocks, chacun.	90@.....	
Farmer's Pet double stocks, chacun.....	3 00@.....	
Planet, Jr, horse hoe and cultivator No 4, chacun.....	6 00@.....	
Hanet Jr horse hoe and cultivator.....		
Rope—		
Sisal, ½ inch and larger, par livre.....	10½@.....	
Manila, ½ inch and larger, par livre.....	12½@.....	
Cotton, 5/16 to ½ inch, par livre.....	12@	16
Spades—Ames A. B. & Co. et Rex, par douzaine.....	$ 00@13 00	
Shovels—Ames A. B. & Co. et Rex, par douzaine.....	$ 00@13 00	
Yarbed wire galv., par 100 livres.....	$ 20@.....	
Drop shot No 1 to 12, par sac.....	1 45@.....	
Large drop shot and buckshot, à sac.....	1 70@.....	
Cane knives par douzaine....	5 00@.....	
Wheelbarrows par douzaine...	14 00@26 00	
Garden hoes, narrows chacun.	6 50@.....	
Garland stoves and ranges...	40 0@ 0 from list	
Cha. Engle nickel and refr. generators.....	40 0@ 0 fr	
Brinley Chilled plows.....	25 0@ 0 from list	
Mules X Ray [illegible] plows.....	60 00@.....	

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Josephine M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,183—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. A. Spaar et Jules Aldigé exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'héritage conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 15 août—15 19 24

Succession de Michael Strassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 80,102—Division C—Attendu que Michael Strassel a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Michael Strassel, son oncle, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
14 août—14 19 24

Succession de Charles Howell Adams

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,829—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Marie G. Adams, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier.—James J. McLoughlin, avocat.
10 aout—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive, et St. Pierre.

A propriété de la Harry Bros Tank Co. Panama Tank Co. et environ un ilet du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane.
Division A

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Deux certaines lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre, et Edinburg, lesquelles dite lots sont désignés comme lots No 2 — 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar Filié, déposé voyer en cette ville le 12 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, et les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade de ladite rue de 30' 2" 4" chacun et le tout d'environ lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 4", et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 3" et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et a une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.
22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Danziger & Tessier

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Gus Lehman, Jr., vs "Athletic Park Amusement Company Ltd."

La Bâtisse Arcade, la Bâtisse Casino, la Bâtisse Ice cream, la Bâtisse de la bande de musique, la Bâtisse Japonaise, etc.

Aussi le bail du fameux "Park Athletic." No 79,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 16 août 1906 à 11 heures a. m. sur les lieux connu comme "Parc Athlétic", avenues Tulane et Carrollton; il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 juillet 1906, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant en place de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de bâtisses, meubles, installations électriques, etc.

2° Le bail sur ladite propriété, commençant le 1er novembre 1906, à $500 pour le trimestre finissant le 1er janvier 1907, payable d'avance et du 1er février 1907 et finissant le 31 janvier 1908 à $2,000 par an, payable en paiement trimestriels partiels de $500 chacun, d'avance, les premiers jours de février, mai, août et novembre de 1907, respectivement, avec le privilège de renouvellement pour deux ans additionnels au taux de $3000 par an payable d'avance en paiements trimestriels partiels, commençant le 1er février 1908, l'acquéreur devant assumer toutes les obligations du bail et se conformer avec ses termes et conditions, et de payer le loyer du moment qu'il est dû.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel, Hart & Davey, E. Howard McCaleb, avocats.

A. B. Léopold, Receveur.
29 juil—29—août 5 12 16

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division B—No 79,976—John B. Manning vs ses créanciers—Ordre—Considérant la pétition présentée et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés,

Il est ordonné qu'après des publications, avis et citations aux créanciers comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit John B. Manning, soit convoquée et tenue d'après la loi, pardevant Charles F. Fetchinger, notaire, en son étude, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, commençant mercredi le 29me jour d'août 1906, à 10 heures a. m., pour voter accordant ou refusant l'application dudit John B. Manning pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que Frank W. Hart, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents en cette affaire, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre la personne et la propriété dudit John B. Manning soient suspendues, le tout d'après la loi.

Nouvelle Orléans, 26 juillet 1906 A. D.
(Signé) JOHN ST PAUL
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, agissant pour l'Hon Fred D. King, juge de la Division B maintenant absent en congé.

Pour copie conforme
J. McCORMICK, Député Greffier.
Henry G. Stewart et Leo Saxon, avocats
3 aout—3 15 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur.

Hibernia Bank and Trust Company, Trustee,
vs Edward L. Dwyer et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 13 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Soixante et un morceaux de terre situés dans le bourg douze (12) rang sud douze (12) est, dans le district sud est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, dans la Paroisse d'Orléans, dans le fond du Troisième District de la Nouvelle Orléans le tout de laquelle dite terre est située au nord du hameau de Gentilly et contenant deux mille quatre cent quarante quatre et cinq centièmes (2 444 05) acres et désignée comme lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, neuf, onze, douze, quinze et seize de la section un. Les lots, un, cinq, six, sept, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et seize de la section deux, les lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, neuf, dix, douze, treize, quatorze, quinze et seize de la section trois; les lots un, six, sept, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze et quinze de la section quatre, les lots quatre, six et neuf de la section cinq, les lots un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept et huit de la section huit; les lots un et trois de la section neuf, le lot deux de la section dix, le lot trois de la section douze.

Le tout d'après le plan fait par Edgar Filié, voyer, le 27 décembre 1890, étant la même propriété laquelle avec d'autres lots, fut acquise par le défunt Frederick D. Brinkmann de la succession de François Lacroix, par acte pardevant Christoval Morel, notaire, le 8 juin 1878, enregistré dans le Bureau des Aliénations tour la paroisse d'Orléans, dans le livre 111 folio 545.

Deuxièmement—Toute cette partie se trouvant Est de l'avenue "Peoples" (avec les exceptions en ceci après notés) d'un certain morceau ou portion de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, faisant face sur le Pontchartrain, désigné par la lettre I sur un plan par Louis Bringier, voyer, sous date d'un acte de partage passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845, ledit morceau I est traversé par l'avenue du canal "Peoples" et le rail de la "New Orleans and Northeastern Railroad" et forme partie du lot quatre dans le partage auquel il est ci-dessus référé.

Etant la même propriété acquise ensemble avec d'autres propriétés par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys, par partage entre les légataires du défunt Alexandre Milne, par acte pardevant A. Chiapella notaire, le 29 août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations pour la paroisse d'Orléans dans le livre 53, folios 501 à 505.

Il y a spécialement exclus de cette vente toutes les parties dudit morceau I vendu par la société "Society for the Relief of Destitute Orphan Boys" avant la vente par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys à Alfred Thompson par acte pardevant James McConnell, Jr., notaire, daté 6 octobre 1897.

Troisièmement—Un certain morceau de terre dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans désigné par la lettre M sur un plan par Louis Bringier, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Achille Chiapella, notaire, le 29me jour d'août 1845, enregistré dans le Bureau des Aliénations livre 53, folios 501 à 505. Ledit morceau est décrit dans ledit acte comme étant borné au nord par le Lac Pontchartrain sur la façade duquel il mesure environ quarante (40) arpents; à l'est par les terres de ——, sur la ligne desquelles il mesure huit arpents, au sud par la terre de ——, sur la ligne de laquelle il mesure quarante (40) arpents et à l'ouest par le Bayou Cochon.

Etant la même propriété acquise par la Society for the Relief of Destitute Orphan Boys par le susdit acte de partage pardevant A. Chiapella, notaire, enregistré comme ci-dessus.

Quatrièmement—Une certaine portion de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans faisant face sur le Pontchartrain entre le Canal du "Peoples Avenue" et le Petit Bois, et désigné d'après un plan par L. Bringier voyer annexé à un acte de partage pardevant A. Chiapella, notaire, le 29 août 1845 comme la portion "J" laquelle étant plus particulièrement décrit dans ledit acte de partage comme étant borné sur le nord par le Lac Pontchartrain, sur l'est par la portion de terre désigné par la lettre K sur le sud par les terres de Gentilly et sur l'ouest par l'avenue Gaines. Ladite portion J formant partie du lot No Trois comme il est référé dans ledit acte de partage comme tombant sur la Mine Asyum Destitute Orphan Boys, qu'il a acquise par le dit acte de partage, enregistré dans le Bureau des aliénations livre 53, folio 501 à 505.

Cinquièmement—Une certaine portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme les terres de prairie sur le devant du Chemin de Gentilly plus particulièrement décrit comme lot 13 de la section 1, bourg douze, rang sud douze Est, contenant quarante acres.

Sixièmement—Certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans désigné comme terre de prairie sur le devant du Chemin Gentilly plus particulièrement décrits comme lot 2 de la section 9, bourg douze, rang sud douze, est contenant 40 acres.

Septièmement—Une certaine portion de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignée comme Terre de Prairie en face du Chemin de Gentilly, plus particulièrement décrite comme lots 7, 8 et 19 de la Section 1, et lots 1 et 2 de la Section 12 bourg douze sud Rang douze Est, contenant 189 acres.

Huitièmement—Une certaine étendue de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans comme terre de prairie faisant face au Chemin Gentilly, plus particulièrement décrite comme lot 14 de la section 1, bourg Douze, rang sud, douze Est, contenant 40 acres.

Neuvièmement—Le Quart Sud Est du Quart Nord Ouest de la Section Fractionnelle Quatre, dans le bourg Douze Rang Sud, Douze Est dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi

Dixièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans décrites comme étant toutes Sections Fractionnelles trente quatre Est du Bayou Cochon et Sud des réclamations privées le tout de la Section trente cinq, Sud de la réclamation privée, dans le bourg Onze sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, Est du fleuve Mississipi, contenant 651 48 acres.

Onzièmement—Certaines portions de terre dans le troisième district de la Nouvelle Orléans, décrites comme la moitié Est du quart Nord Est du quart Sud-ouest du quart nord-ouest la moitié du quart Est Sud-ouest et le quart du sud ouest du quart sud ouest de la section vingt cinq et toutes les sections trente six dans le bourg onze Sud, Rang Douze Est et le Sud Est de terre du District Est de la rivière du Mississipi, contenant 1040 acres.

Douzièmement—Certaine morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme lot No 2 ou la moitié Sud de la section dix neuf, le tout de la section trente et le tout de la section trente et un dans le bourg onze Sud, Rang treizième Est, dans le District de terre Sud Est du fleuve Mississipi contenant 567 62/100 acres.

Treizièmement—Certains morceaux de terre dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, désignés comme les lots 10 et 11 de la section 5 dans le bourg douze, rang sud douze est dans le district de terre sud est, est du fleuve Mississipi, contenant 30 68 acres.

Quatorzièmement—Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de la Nouvelle Orléans mesurant un arpent de face au Chemin de Gentilly par vingt arpents de profondeur, ladite propriété étant bornée au nord par le morceau Milne, à l'est par le morceau de D. W. Kelly, au Sud par le Chemin de Gentilly et à l'ouest par le morceau de Gustave Seegers.

Quinzièmement—Une certaine partie de terre dans la Paroisse d'Orléans décrite comme suit: Toute la section fractionnelle trente trois, et une partie de la section trente quatre ouest du Bayou Cochon, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans le bourg onze rang douze est, dans le district de terre sud est, à l'est du Mississipi contenant 100 acres.

Seizièmement—Cinq morceaux de terre dans le fond du Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans se trouvant dans le bourg douze sud rang douze est désignés par les Nos Deux, Trois, Quatre, Huit et Quinze dans la section Deux dans ledit bourg et Rang contenant ensemble 200 acres, d'après un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville daté le 2 janvier 1860 et déposé dans l'étude de Charles E. Fortier ancien notaire en cette ville comme plan No 38 dans son livre de plans No Un, les dimensions marquées sur ledit plan ayant été prises d'un plan fait par Wm. J. McConnough voyer des Etats-Unis.

Seizièmement—A—Deux morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée et dans le même bourg et rang désignés par les Nos 1 et 4 dans la section No dix contenant ensemble 112 43 acres, d'après l'acte à

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

Alfred Thompson de Daniel Peter Morey, mais d'après les cartes et patentes des Etats-Unis contenant seulement 77 34 acres.

Soixantième—B—Trois morceaux de terre situés dans la paroisse ci-dessus nommée, et dans le même bourg et rang, désignés par les Nos 1, 2 et 3 dans la section 11, contenant ensemble 67.24 acres.

Dix septièmement—Deux morceaux de terres de marais, sujets à être inondés, situés dans la troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, désignés comme lots quatre et six de la Section Neuf, contenant 76 acres plus ou moins.

Dix huitièmement—Le lot No 8 dans la section 10, bourg douze sud, rang douze est, dans le district de terre sud-est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississipi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant d'après l'acte de Joseph Ravannack à Alfred Thompson 53 35 acres, mais contenant seulement 37,92 acres d'après l'arpentage des Etats Unis.

Dix neuvièmement—Un certain morceau de terre situé dans le bourg Douze Sud, Rang Douze Est, dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme lot No cinq de la Section Neuf, contenant 41 acres.

Vingtièmement—Les trois sont mis dans un morceau de terre contenant 239.32 acres se trouvant dans les sections Six et Sept du bourg Douze Sud Rang Treize Est du District de terre Sud Est de la Louisiane à l'Est du fleuve Mississipi dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, d'après le plan de voyer général de la Louisiane, cité à un acte de partage passé pardevant Herman Michel, notaire, date le 16 février 1906. Les ci-dessus mentionnés trois septièmes dans cette portion dudit morceau se trouvant à l'Ouest de la ligne de division courante du Nord au Sud, au travers de morceau entier et pour plus amples renseignements une descriptions référence est ici faite audit acte de partage pardevant ledit Herman Michel, notaire.

Vingt et unièmement—L'ilet autrefois désigné par le 1049 maintenant désigné par le No 5247, borné par l'avenue du Prince et les rues Frankford Maidmont New York, et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue du Peuple et à la rue Maidmen par deux cent soixante neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur chacune des rues New York et Frankford.

Vingt deuxièmement—Le tout de la section fractionnelle vingt quatre (24), se trouvant au sud du droit de passage de la "New Orleans and Northeastern Railroad Company", dans le bourg onze sud, Rang douze est, près des "Little Woods", contenant 27 acres.

Vingt troisièmement—Une petite portion contenant 1 48 acre du quart nord est de la section sept dans le bourg douze sud rang douze est dans le district de terre sud est, à l'est du fleuve Mississipi, étant les mêmes propriétés acquises par Edward L. Dwyer par achat d'Alfred Thompson et Harry A. Thompson d'après le pardevant Charles F. Poitevent notaire le 15 février 1906 (Titre enregistré dans le livre O. B. 207 folio 450, et par ledit Dwyer vendu à la New Orleans and Northeastern Realty Company d'après acte pardevant le même notaire à la même date (Titre enregistré dans le livre C. B. 208, folio 449.

Note au sujet de la garantie: La garantie du demandeur se restreint dans la vente ci-dessus, est spécialement limitée comme suit:

1° Il ne garantit pas aucune portion des terres ci-dessus maintenant occupées et en possession du New Orleans and North Eastern Railroad comme un droit de passage.

2° Il ne garantit pas même contre le retour du prix d'achat neuf dix septièmes des terres décrites dans le paragraphe B trois, ni aucune des terres ci-dessus décrites dans les parties quatre sixième sixième A, six même B, dix septième, dix huitième, dix neuvième, vingt et vingt et un.

3° Sa garantie ne s'étend à aucune des dites terres au delà de l'obligation de payer pour aucune terres ci-dessus les acquéreur pourrait être évincé, quinze cents par acre avec cinq pour cent d'intérêt.

4° Ses obligations en garantie sont seulement comme ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Farrar, Foster & Kruttschnitt, avocats pour le demandeur
11 août—11 12 17 24 31—sept 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Troisième District, en partie améliorée.

Dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Miro Galvez et Onzaga.

Bâtisses portant les Nos 2127 et 2131 rue Lapeyrouse